



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

FICHE ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

RÉSIDENCES D'ARTISTES, EXPOSITIONS, ATELIERS



Direction du Patrimoine

Camp de la Transportation

0594 27 85 96 | 0694 42 42 99

ciap.slm@saintlaurentdumaroni.fr

www.saintlaurentdumaroni.fr

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE



Ministère

Culture

RENSEIGNEMENTS

CANDIDAT

Nom : Prénom :

DISCIPLINE.S CONCERNÉE.S

.....

NOM DE L'ATELIER

.....

Temps de préparation de l'atelier :

Durée de l'atelier :

Nombre d'ateliers envisagés :

PUBLIC (PLUSIEURS TRANCHES D'ÂGES POSSIBLES)

Maternelle Petite Moyenne Grande section

Primaire CP CE1 CE2 CM1 CM2

Collège 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Lycée 2^{nde} 1^{ère} Terminale

Adulte Oui Non

Nombre de personnes minimum par atelier :

Nombre de personnes maximum par atelier :

LIEU

Camp de la Transportation Autres :

ÉQUIPEMENT DE LA SALLE NÉCESSAIRE

.....

.....

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

.....
.....
.....
.....

Outils dangereux : oui non

CONNAISSANCES MOBILISÉES PAR L'INTERVENANT

.....
.....
.....
.....

OBJECTIF DE L'ATELIER

(COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR L'ENFANT/ADULTE ET ACQUISES APRÈS LA SÉANCE)

.....
.....
.....
.....

DÉROULEMENT DE L'ATELIER, ÉTAPES ET DIFFÉRENTES MANIPULATIONS

Préparation de l'atelier :

.....
.....
.....

Déroulement et étapes de l'atelier :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Réalisation et la conclusion de l'atelier :

.....
.....
.....
.....

CONDITIONS D'INSCRIPTION

PERSONNES CONCERNÉES

L'appel à projets artistiques s'adresse aux artistes professionnels, artisans-créateurs professionnels ainsi qu'aux professionnels de l'architecture. Tout candidat qui présente une demande doit être âgé de plus de 18 ans. Les collectifs sont admis à répondre à l'appel à candidature exposition.

Pour candidater à la direction d'ateliers de pratiques artistiques et culturelles à destination du public scolaire : il est impératif de n'avoir fait l'objet ni d'une condamnation pénale, ni d'une sanction civile ou administrative de nature à lui interdire de travailler avec des mineurs.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Un dossier administratif

- Le formulaire de candidature approprié qui peut être téléchargé sur le site www.saintlaurentdumaroni.fr ou sur demande à la Direction du patrimoine de la ville à l'adresse ciap.slm@saintlaurentdumaroni.fr.
- Une lettre d'intention adressée à :
Madame La Maire Sophie Charles, 5 rue du Lieutenant-Colonel Chandon, 97320 Saint-Laurent du Maroni
- Le *curriculum vitae* du candidat ;
- Un relevé d'identité bancaire
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport

Un dossier technique

Pour les demandes de résidence

- La présentation du projet et l'échéancier de réalisation
- Une liste des moyens techniques et humains nécessaires accompagnée d'une estimation budgétaire à la mise en place du projet.
- Tout document visuel ou sonore pouvant servir

à l'appréciation du projet : photographie, vidéos, fichiers audios, portfolio, articles de presse, etc. **(via un lien de plateforme vidéo ou de transfert numérique)**

- S'il y a lieu, les lettres d'engagement des collaborateurs et la description de leur contribution au projet

Pour les demandes d'exposition

- La présentation du projet et l'échéancier de réalisation.
- Une liste des moyens techniques et humains nécessaires accompagnée d'une estimation budgétaire à la mise en place du projet.
- Tout document visuel ou sonore pouvant servir à l'appréciation du projet : photographie, vidéos, fichiers audios, portfolio, articles de presse, etc. **(via un lien de plateforme vidéo ou de transfert numérique)**

Pour les demandes d'atelier

- La présentation du projet et l'échéancier de réalisation
- Une liste des moyens techniques et humains nécessaires accompagnée d'une estimation budgétaire à la mise en place du projet.
- Tout document visuel ou sonore pouvant servir à l'appréciation du projet : photographie, vidéos, fichiers audios, portfolio, articles de presse, etc. **(via un lien de plateforme vidéo ou de transfert numérique)**
- Une fiche atelier de pratique artistique (téléchargeable sur le site www.saintlaurentdumaroni.fr ou sur demande à ciap.slm@saintlaurentdumaroni.fr)

Pour faciliter le traitement administratif du dossier du ou de la candidat/e, l'ensemble des documents composant le dossier administratif et technique(s) est à joindre impérativement au travers du formulaire en ligne

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

Au plus tard le **06 septembre 2022**

Par formulaire en ligne